

# Le Parlement à Versailles

**J**eudi 6 juin 2002. La visite proposée par l'AAM a pour cadre le Château de Versailles, au rez-de-chaussée de l'aile du Midi. Un lieu que des guides encore récents classaient en «zone fermée ou interdite». Le spectacle offert à l'entrée de la Cour des Ministres confirme cette notation. Le flot dense, bruyant, coloré, ininterrompu, où se mêlent groupes scolaires et touristes étrangers, prend à l'unisson le chemin de l'aile Nord, la voie d'accès aux salles d'apparat, aux appartements royaux et au parc.

Sans encombrement, et très calmement, on accède à la partie délaissée du Château, réservée aux réunions du Congrès du Parlement.

Là, surprise ! Un document généreusement offert, daté du 15 juin 1998, porte comme première rubrique : «Un nouveau musée est né : LES GRANDES HEURES DU PARLEMENT».

Effectivement, sous la conduite d'excellents guides, deux groupes de quinze visiteurs s'enfoncent dans un couloir assez obscur, dont les vitrines éclairées sont garnies de documents se rapportant à deux siècles à partir de 1789. Ils apportent les illustrations nécessaires à l'histoire de tous les parlements qui se sont succédés en France à partir des Etats Généraux convoqués par Louis XVI.

Oh ! combien de candidats au baccalauréat devraient suivre une telle visite ! Les événements, les personnalités marquantes, les documents les plus significatifs ont fait l'objet de commentaires détaillés, égayés par quelques anecdotes sur lesquelles l'histoire officielle néglige de s'attarder.

Ainsi sait-on que les Etats Généraux qui se sont ouverts le 5 mai 1789 auraient dû l'être le 27 avril ? C'est qu'au dernier moment on s'aperçut que le fauteuil royal mal fixé présentait un danger. Peut-on en tenir rigueur à la reine Marie-Antoinette ... qui avait l'entière responsabilité de tout ce qui concernait la Salle des Menus Plaisirs ... seul local assez grand pour accueillir quelque 1200 députés ?

C'est Louis XVI qui, le premier, plaça les conservateurs à sa droite, les réformistes à sa gauche.

Le passage de l'Assemblée constituante à l'Assemblée législative en septembre 1791 réduisit le nombre des députés de 1223 à 743 !

Si la Convention prit l'initiative de rémunérer les députés, ceux-ci exigèrent que leur salaire soit exprimé ... en grains de blé !

Du Directoire, on retiendra l'extravagant costume des Cinq-Cents et la fin de leur mandat.

Un jour, Lucien Bonaparte ordonna aux soldats : «Foutez-moi tout ce monde dehors !». C'était le 18 brumaire An VIII.

Que d'hommages à Napoléon pour l'adoption de son code ! Est-ce parce qu'il oublia d'y parler des femmes ? Louis Philippe marqua sa reconnaissance au banquier Laffitte en lui achetant sa résidence des Maisons-sur-Seine qui devinrent, par la volonté du roi, Maisons-Laffitte.



Lamartine dut à son nom son échec à l'élection présidentielle de 1848. Dans les campagnes, on refusa de faire confiance à cette «Martine» de réputation incertaine, sans doute très douteuse. Pendant ce temps, Louis Napoléon Bonaparte inventait l'affiche préélectorale. Arrivèrent la défaite de 1871 et le soulèvement de la Commune de Paris.

Le moment est venu de pénétrer dans la salle de réunion du Congrès.

Retiré à Versailles en 1871, le gouvernement va y demeurer jusqu'en 1879. L'assemblée des députés s'est vue offrir d'abord la salle de l'Opéra du Château. C'est en 1875 qu'a été construite la nouvelle salle de séance dans une des cours de l'aile du Midi : le travail de 2000 ouvriers pendant 6 mois. Cet hémicycle est grandiose, sous une verrière que protège un toit ouvrant. La décoration architecturale éblouissante y est toute en trompe-l'œil. Derrière la tribune de la présidence, un grand tableau rappelle l'ouverture des Etats Généraux du 5 mai 1789. De chaque côté, une tapisserie des Gobelins : l'une illustre le printemps, l'autre l'été.

Après 1875, le Sénat siègea dans la salle de l'Opéra et la Chambre des députés dans cette nouvelle salle. En 1879, les deux assemblées reprirent le chemin de Paris, mais elles durent se retrouver ici à chaque obligation de voter ensemble. Aujourd'hui, à de telles occasions, 898 parlementaires viennent y siéger, rangés par ordre alphabétique : une disposition qui fut longtemps nécessaire pour l'exécution des votes à la tribune sur appel nominatif du président. Le respect de la tradition l'a maintenue, bien que le vote électronique ait été adopté depuis.

Ici furent élus quatorze présidents de la République entre 1879 et 1953. Depuis 1962, seules les modifications à apporter à la Constitution donnent lieu à des sessions communes.

Après l'écoute d'un enregistrement audiovisuel, la sortie s'effectue par le Couloir de l'Europe. Des cadeaux offerts par des parlements étrangers y sont exposés. Les Italiens ont apporté de curieux petits pianos de la sténographie des débats, autorisée à la place de la sténographie en vigueur en France.

La salle des Présidents est placée sous la surveillance exercée par les silhouettes en cire de Baille, Lucien Bonaparte, Léon Gambetta et Edouard Herriot.



Plusieurs pièces sont réservées au Président du Sénat. Il est le troisième personnage de l'Etat et, surtout, il peut être appelé à la présidence de la République par intérim en cas de vacance inattendue au Palais de l'Elysée. On admire ici de magnifiques assiettes de Sèvres à la décoration unique et le contenu de la «mallette du congressiste». Un détail : la médaille de parlementaire a pour nom «le baromètre» ... car son attribution varie en fonction des résultats électoraux. Dans le grand bureau du Président du Congrès, c'est à dire celui de l'Assemblée Nationale, on rappelle l'ancien nom : le Salon de l'Investiture. C'est là que les présidents de la République nouvellement élus accomplissaient leur premier acte officiel. Le mobilier est Empire. Un tapis de 70 m<sup>2</sup> glorifie la Légion d'Honneur. Sur la cheminée, une pendule ... un souvenir de Napoléon dont le buste a été remplacé par celui d'Henri IV, sur ordre de Louis XVIII ...

Une visite riche d'enseignements, qui fut abondamment commentée au Bistrot du Boucher, place du Marché Notre Dame.

Merci à Michel Maubouché et à Jean Labrousse d'avoir pensé à ces lieux ...

**P. Fournier**